
Feillet, Alphonse

Studies

1856

Misère Fronde Revue Paris

Follow this and additional works at: https://via.library.depaul.edu/vdpstd_fei

Recommended Citation

Misère Fronde Revue Paris.

https://via.library.depaul.edu/vdpstd_fei/2

This Article is brought to you for free and open access by the Studies at Via Sapientiae. It has been accepted for inclusion in Feillet, Alphonse by an authorized administrator of Via Sapientiae. For more information, please contact digitalservices@depaul.edu.

UN CHAPITRE INÉDIT

DE

L'HISTOIRE DE LA FRONDE

Alphonse FEILLET.

REVUE DE PARIS, Tome XXXIII, 1er août 1856, pp. 264 - 297

Dedimus profectò magnum patientiæ documentum. TACITE.

Nous avons certes donné une grande preuve de patience. MIRABEAU.

Parmi les historiens qui se sont occupés de l'histoire de France, il en est bien peu qui aient évité le défaut que signalait Monteil dans la préface de son *Histoire des Français des divers états* ; « l'histoire-bataille » ou *l'histoire-cour*, aurait dû ajouter le savant écrivain pour être complet ¹. Sous ces deux rapports, en effet, tout se trouve dans ces auteurs avec les plus grands détails. Quant à la nation, c'est un grand bonheur si elle est reléguée au dernier plan ; le plus souvent elle est entièrement absente. Il y a là une conspiration de silence qui serait, si elle était volontaire, la plus coupable et la plus inique des oppressions, puisqu'elle tendrait à supprimer complètement la plus nombreuse partie de l'espèce humaine. Ces réflexions générales s'appliquent d'une manière toute particulière à l'histoire de la Fronde. Certes, aucune époque n'abonde plus en documents de toute nature, écrits et par les principaux acteurs des deux partis, et par des contemporains qui ne prirent aucune part à ce [265] dernier combat entre la féodalité et la royauté ; ces mémoires se complètent donc et se contrôlent mutuellement. Il semble, par conséquent, que l'historien est dans les meilleures conditions de la vérité historique, et qu'après la lecture des ouvrages de MM. Saint-Aulaire et Bazin ², résumé de tous les travaux précédents, on devrait savoir à fond, sous tous ses aspects, l'histoire de la Fronde ; on n'en connaît cependant que la surface : la lutte paraît, comme dans certains chants d'Homère, se passer seulement entre les dieux et ne troubler que l'Olympe. Les seuls acteurs qui se montrent sont des princes et princesses du sang, des prélats, des conseillers au parlement ; les péripéties ressemblent à de vrais romans de chevalerie ; duchesses — « héroïnes du demi-monde, » comme les appelle spirituellement M. Janin, — jouant avec insouciance tous les jeux de l'amour et du hasard, courant les aventures sur les grands chemins ; chevaliers portant les couleurs de leurs dames, se jetant dans la mêlée, selon leurs caprices. Un fameux madrigal, digne de servir de modèle aux bouquets à Chloris des confiseurs ou à ces devises qui ornent les instruments primitifs et assourdissants des fêtes foraines, résume toute leur politique :

« Pour mériter son cœur, pour plaire à ses beaux yeux

¹ Nous devons excepter de ce jugement les histoires de France de MM. Sismondi, et surtout Michelet et Henri Martin.

² Saint-Aulaire, 3 vol. in-8. Bazin, 2 vol. in-8.

«J'ai fait la guerre au roi, je l'aurais faite aux dieux.»

A peine peut-on soupçonner que ces épisodes romanesques, cette comédie bouffonne atteigne quelquefois les proportions d'une tragi-comédie ; et cependant, sous ces jeux de prince, qu'on a trop souvent regardés comme les peccadilles du lion de la fable, il y a des pleurs et du sang ; là où l'historien ne présente que de légères et inévitables meurtrissures, il y a des catastrophes sans nom qui frappent, déciment des populations entières, et les réduisent à une misère qui demanderait, pour être convenablement écrite, la plume d'un nouveau Dante, le burin du chantre d'Ugolin. L'histoire de la Fronde est trop connue pour que nous la racontions ici. Tout le monde sait que le parlement, voulut recouvrer son autorité, perdue sous Richelieu, profita, pour résister à Mazarin, sous apparence de bien public, d'un édit d'impôt qui frappait la bourgeoisie d'où il sortait et avec laquelle il était uni par de nombreuses alliances ; comme on le disait à l'époque, ce fut «une question de finances et de tyrannie fiscale.» Le cardinal répondit à cette opposition par l'arrestation de deux conseillers ; le peuple, mené par Gondi, réclame à grands cris Blancménénil et Broussel, couvre la ville de barricades et force la cour à se retirer à Saint-Germain. Le vainqueur de Rocroy, Condé, resté fidèle au parti du ministère, assiège Paris pendant [266] plusieurs mois ; une paix est enfin conclue à Rueil (1649) ; elle mit fin à la vieille Fronde.

Cette paix ne fut pas de longue durée ; on voulut faire payer, les uns leur appui, les autres leur soumission. Rien de plus triste et de plus navrant que cet oubli des plus simples notions de justice, de morale et d'humanité ; rien de plus affligeant que le spectacle de cet égoïsme cynique, de la cupidité effrénée, de la frivolité insoucieuse et légère, de toutes les passions de ce monde, uniquement occupé de ses intérêts ou de ses amours. La reine pour le cardinal Mazarin, la duchesse de Chevreuse pour Châteauneuf, sa fille pour l'abbé Gondi, Turenne pour La duchesse de Longueville ; celle-ci pour la Rochefoucauld : Mlle de Montpensier voulant, par son audace, se faire épouser de Louis XIV ; le maréchal d'Hocquincourt écrivant à la duchesse de Montbazou que «pour un seul de ses regards, Péronne sera à la belle des belles,» etc., etc.... Ceux dont le cœur est moins tendre demandent puissance, argent, honneurs ; il nous a semblé curieux de donner un échantillon de la modération de leurs exigences :

«Outre les gouvernements de Bourgogne et de Champagne qu'il possédait déjà, Condé demande ceux de Provence et de Guyenne ; Conti, une place forte en Champagne, 40,000 livres, son entrée dans les conseils du roi, le titre de duc et pair pour le marquis de Noirmoutiers ; Longueville, une charge de la couronne, un gouvernement en Normandie, avec, la survivance pour ses enfants ; Beaufort, le gouvernement de Bretagne pour son père, M. de Vendôme ; le duc d'Elbeuf, Montreuil, 100,000 livres pour le comte de Rieux, son second fils ; le duc de Bouillon, Sedan et le gouvernement de l'Auvergne, sa reconnaissance de prince du sang, lui et ceux de sa maison ; pour Turenne, le gouvernement de l'Alsace ; le maréchal de Lamotte, 600,000 livres et Bellegarde ; Gondi, un chapeau de cardinal ; plusieurs, en bons maris, la Rochefoucauld, le marquis de Vitry et le comte de Fiesque, demandent pour leurs femmes le tabouret et les honneurs du Louvre ; le duc de la Trémoille, le comté de Roussillon en propre ; M. le duc de Luynes, 22,000 écus et le retour de Mme de Chevreuse, etc.»

C'était, on le voit, vouloir rétablir la féodalité détruite par Richelieu. Malgré sa bonne volonté, on le comprend, Mazarin ne pouvait tous les satisfaire ³ ; aussi ; vainqueurs et vaincus, également mécontents, furent bientôt d'accord. Le ministre fit alors arrêter par surprise et renfermer à Vincennes Condé, Conti et Longueville ; leurs femmes et le duc

³ A propos de ces convoitises des grands, il y a une brochure de l'époque fort curieuse. *Les métiers de la cour, où l'on fait toute sorte de trafic de conscience et de chair.*

d'Orléans en appellent à la guerre civile et vont soulever les unes la Guyenne ; l'autre, Mme de Longueville avec Turenne, la Picardie, la Champagne et la Lorraine ; mais bientôt, se sentant trop faibles, ils [267] concluent un traité avec l'Espagne. L'archiduc Léopold prêta 30,000 hommes de l'armée qu'il tenait dans les Pays-Bas, ce poste d'observation si commode pour conduire l'Espagnol au cœur de la France, et d'où on pouvait faire naître et attiser les troubles civils de ce pays tant convoité, déjà enlacé et étreint de trois côtés à la fois, au nord et au sud par deux puissants royaumes, à l'est par la Franche-Comté ; c'est à cet État, qui était à lui seul presque une coalition ; à ces monarques qui, depuis un siècle et demi, n'avaient qu'un but, conquérir la couronne de France, que s'adressait la noblesse, fidèle aux traditions de son passé, hier à l'Angleterre, aujourd'hui à l'Espagne, toujours à l'ennemi le plus redoutable. Au bas du traité du 20 avril 1650, «association complète aux intérêts de l'étranger,» dit M. Bazin, on lit, à côté de la signature du comte espagnol de Fuensaldagne, celles de Mme de Longueville et de Turenne. Il ne faut pas moins que son nom pour croire qu'un homme comme Turenne, cédant aux ruses d'une coquette adultère, soit descendu jusqu'au crime de haute trahison, ajoutant ainsi le forfait à la faute de la révolte⁴. Liaisons honteuses et immorales, vanités de cœur, cupidités insatiables, haines privées, préoccupations personnelles, ambitions ardentes, voilà les mobiles de cette seconde, Fronde ; comme l'a remarqué M. Moreau, elle se personnifia dans un petit nombre d'hommes et de femmes qui ne pouvaient se l'assimiler que pour en faire une intrigue. Cette folle équipée qui peut se résumer en quatre mots : grands noms et grandes fautes, petits intérêts et petits résultats, dura cinq ans et retarda de douze années les heureux fruits du traité de Westphalie. Ce sont les événements de ces deux guerres qu'ont racontés MM. de Saint-Aulaire et Bazin ; mais ce qu'ils n'ont pas dit, c'est la misère profonde à laquelle était réduit le peuple pendant cette affreuse anarchie ; nous allons tâcher de suppléer à leur silence en mettant à profit des documents contemporains. [268]

II

Ces documents étant réunis aujourd'hui pour la première fois, avant de les publier, nous allons établir leur authenticité.

La guerre civile et la guerre étrangère avaient causé en France, et surtout dans le Nord, occupé par les armées coalisées des princes et des Espagnols, une misère telle que les cœurs les plus durs n'auraient pu la voir sans frémir. La sûreté publique pouvait même en souffrir ; des prêtres, des femmes charitables et des magistrats qui savaient par l'expérience de leur position que la misère est mauvaise conseillère, qu'elle enfante beaucoup de crimes, résolurent de venir au secours de ces malheureux. Une société, qui a quelque analogie avec la société connue de nos jours sous le nom de Saint Vincent de Paul, se forma bientôt, et elle

⁴ C'était une contagion générale, un mal chronique. Les archives de Simalicas, si Curieuses pour les rapports de la France et de l'Espagne, rapportent très au long les négociations de Condé avec ce pays ; la vente de la ville de Guise par le duc, de ce nom, les dépêches du duc de Bouillon et de la Rochefoucauld, appelant les flottes de l'Espagne au secours de Bordeaux. Un mot de Mademoiselle, la fille de l'héritier présomptif de la couronne, à l'archiduc Léopold, nous semble tout résumer : «Les victoires que vous remporterez en France seront des victoires de bienveillance et d'affection.» N'est-ce pas bien joli ? — Voir, pour cette lettre de Mademoiselle : Moreau, *Bibliographie des Mazarinades*, t. III, n° 3397. On peut lire aussi dans *Notices et extraits des manuscrits des bibliothèques de Suède*, par M. Geffroy, 1855-56, page 366, une lettre de Turenne pour engager dans la Fronde le général suédois Wrangel, avec lequel il avait eu de nombreux rapports pendant la guerre de Trente ans.

publia chaque mois les relations des missionnaires envoyés pour examiner la situation des provinces, ainsi que les lettres des curés, échevins des villes, officiers de justice royale qui, sous sa direction, se dévouaient au service de ces infortunés.

Ces feuilles volantes, qui s'étendent de 1650 à 1655, peuvent former environ 120 pages qui, éparses il y a encore quelques jours ⁵, sont pour ainsi dire inconnues ; le P. Lelong, dans la *Bibliothèque historique*, n'en soupçonnait pas même l'existence ; récemment le savant éditeur des *Mazarinades*, M. Moreau, en a découvert huit pages seulement ; il les a insérées dans la *Bibliographie* sous le n° 2348 ⁶. Nous en donnerons une fidèle et complète analyse. A ces relations nous joindrons des extraits d'un numéro du *Magasin charitable*, publication du même genre, mais qui rend compte spécialement des travaux des missionnaires qui étaient aux environs de Paris. Animés par l'exemple de ces hardis pionniers de la bienfaisance, qu'on voyait partout où il y avait une douleur à consoler, une misère à soulager, une faiblesse à protéger, les missionnaires de M. Vincent (on appelait ainsi les disciples de l'apôtre de charité, le grand Vincent de Paul), tous les autres ordres religieux, encore sous l'influence heureuse de l'utile réforme que Richelieu, secondé par le même Vincent, leur avait imposée, au sortir des mœurs dépravées et corrompues de l'époque des Valois, des troubles et des désordres de la Ligue, R. P. capucins, R. P. carmes déchaussés, R. P. jacobins réformés, R. P. récollets, MM. du séminaire de Saint-Nicolas du Chardonnet et [269] du séminaire de M. Charpentier, tous luttèrent de zèle, rivalisèrent de dévouement.

Le nom de *Magasin charitable* donné à cette publication vient de ce qu'elle faisait connaître, avec les misères, les secours en nature de toute espèce que les fidèles envoyaient aux missionnaires, et qu'on mettait d'abord en magasin, pour de là les expédier, suivant les besoins des diverses localités. Il y avait à Paris deux de ces magasins généraux, l'un dans la maison de Mme de Bretonvilliers ⁷, située à la pointe de File de la Cité, très-commode pour les envois et pour la charge des bateaux qui devaient porter les secours du côté de Villeneuve-Saint-Georges, Lagny, etc. ; l'autre à l'hôtel de Mandosse, près l'hôtel de Bourgogne, pour tous les lieux du côté de Gonesse ; quelques personnes charitables avaient eu, en outre, l'heureuse idée de mettre leurs chariots à la disposition de l'œuvre pour aller, de maison en maison, recueillir tous les dons.

La Bibliothèque impériale ne possède qu'un seul numéro de cette publication (brochure de 27 pages, cataloguée sous le n° 759), celui du mois de janvier 1653. Nous n'avons pu découvrir s'il avait été donné suite à cette œuvre.

Pour terminer, nous donnerons diverses pièces de la même époque, extraites du *Recueil de Thoisy, matières ecclésiastiques*, collection en 70 volumes, grand in-4° d'environ 1,000 pages ; beaucoup de ces documents sont manuscrits ; c'est un recueil précieux et malheureusement

⁵ On les a réunies depuis, elles forment une petite brochure sous le n° 747, L.

⁶ Nous devons la connaissance des autres et de plusieurs documents curieux à la bienveillance de M. Marty-Laveaux, connu par des travaux philologiques et son savoir, de bibliographe. Nous le prions de vouloir bien accepter ici tous nos remerciements.

⁷ Nous avons le regret de dire que l'âge, la fortune, la demeure, tout nous porte à croire que cette Mme de Bretonvilliers était la femme du fameux traitant de l'époque, célèbre par ses richesses et par les moyens rapaces et honteux, même au milieu de cette époque éhontée, qui les lui avaient procurées ; quant à Mme de Bretonvilliers, on lui donnait le surnom de *la Cathédrale*, par suite de ses relations avec l'archevêque de Paris, Harlay de Champvallon. Devenue bientôt trop âgée pour les plaisirs de Sa Grandeur, thé lui fournit avec complaisance des doublures, inventant ainsi cet honnête métier que Mme de Pompadour devait plus tard pratiquer en grand ; l'espèce de service qu'elle rendait officieusement au prélat était si connue, que Mme de Sévigné ne craignit pas de lui répondre, un jour que celle-ci la sollicitait vivement de venir chez elle : «C'est inutile, madame, je n'ai que mon fils avec moi.» Voir les lettres de Mme de Sévigné et de Mat de Scudéry, passim, etc.

presque inconnu, sur l'état des personnes en France ; nous lui emprunterons, entre autres pièces, un rapport, *État sommaire des misères de la campagne des environs de Paris*, adressé par l'abbé Féret, vicaire général, à Mgr, l'archevêque de Paris. Cette pièce officielle servira à confirmer, par la ressemblance des détails, toutes celles qui, émanant de particuliers, sont revêtues d'une autorité moins grande, et dont les récits lamentables auraient pu, sans ce témoignage irrécusable, être mis en doute ou taxés d'exagération mensongère.

Ces préliminaires nous ont paru nécessaires pour faire accepter [270] l'authenticité des faits épouvantables que nous avons à révéler ; il fallait qu'on fût bien convaincu d'avance de la certitude des témoignages et de la véracité des témoins, presque tous acteurs dans cet effroyable drame.

Le *Recueil des relations contenant ce qui s'est fait pour l'assistance des pauvres, de 1650 à 1654*, commence par une préface de quatre pages ; on a publié ces relations, dit cette préface, pour que les feuilles volantes ne se perdissent pas, et pour apprendre aux personnes charitables la grandeur des maux et les moyens de les soulager ; elle renvoie ensuite à la préface d'un livre de 1650, *l'Aumône chrétienne* (nous regrettons de n'avoir pu le trouver), pour apprendre « la naissance de leur sainte entreprise et les premiers progrès de ces assemblées de personnes unies par la charité. »

Un passage emprunté à la *Vie de saint Vincent de Paul* par un contemporain, L. Abelly, évêque de Rodez, peut suppléer à l'absence de ce livre ; Collet, autre historien du même Vincent, confirme le fait en le développant :

«Après le siège de Guise par les Espagnols, les deux armées, en se retirant, laissèrent un très-grand nombre de soldats languissants de faim et malades, qui mouraient sur les chemins ; la nouvelle s'en répandit à Paris. Vincent fut touché de l'état pitoyable de ces malheureux, et, aidé de la charitable présidente de Herse, il envoya deux missionnaires avec un cheval chargé de vivres, et environ 500 livres en argent. Arrivés sur les lieux, les missionnaires trouvèrent un si grand nombre de ces pauvres gens couchés le long des haies, qu'après avoir épuisé leurs provisions ils coururent en toute hâte aux villes voisines pour acheter d'autres vivres ; mais ils furent bien étonnés de voir dans les villes les mêmes besoins que dans les campagnes, ce qui les obligea d'en écrire promptement à Vincent pour lui faire savoir que la désolation était générale dans tout le pays, et que les remèdes qu'ils avaient portés n'étaient rien en comparaison de ce qui était nécessaire pour y donner quelque remède.

«A ces nouvelles, Vincent résolut de tout entreprendre pour secourir ses frères. Quelque refroidie que fût la charité, par le malheur des temps, il fit de si grands efforts qu'il la ranima et la mit en mouvement. Les Dames de la Charité, qui, sous sa conduite, étaient prêtes à faire l'impossible, furent les premières à qui il s'adressa, et quelque épuisées qu'elles fussent, soit par les aumônes immenses qu'elles avaient envoyées en Lorraine, soit par la dépense énorme qu'elles faisaient depuis douze ans en faveur des enfants trouvés elles crurent que, dans une occasion si urgente, ne pas donner des aliments à une multitude que la faim dévorait, c'était en quelque sorte lui donner la mort. Pour ménager leurs ressources, Vincent pria l'archevêque de Paris de recommander aux fidèles les besoins de la Picardie et de la Champagne ; les chaires retentirent de cris et des gémissements que poussaient ces deux provinces. Les prédicateurs n'avaient pas besoin d'hyperbole : la misère allait bien au delà de leurs expressions. On fit aussi imprimer, dit Collet, et on répandit dans le public un extrait de ce que les Pères de l'Église ont dit de plus fort et de plus touchant pour attendrir les fidèles en faveur de leurs frères souffrants.» [271]

Cet extrait est probablement le livre de *l'Aumône chrétienne* dont parlent nos *Relations*.

Pendant ce temps, Vincent, avec les premiers secours qu'il put ramasser, fit partir seize missionnaires et plusieurs sœurs de la Charité, dont bientôt les récits firent connaître au juste l'étendue de la misère qui ravageait ce malheureux pays. Ce fut donc, on le voit, l'initiative d'un seul homme qui sauva ces provinces désolées ; le gouvernement ignorait même leurs souffrances ! Aussi, comme l'a dit Abelly avec un mouvement éloquent :

«S'il restait quelque esprit incrédule qui voulût y contredire, des provinces entières s'élèveraient contre lui et lui opposeraient des milliers de créatures qui se reconnaissent encore présentement redevables de la conservation de leur vie, et de tout ce qui peut leur être plus cher que la vie même, aux charitables assistances que leur rendit saint Vincent.»

Nos *Relations*, auxquelles nous revenons après cette longue digression, portent le même témoignage :

«S'il se rencontre en cette histoire des choses non communes et qui surpassent la créance ordinaire, nous avons des originaux en main pour en faire voir la vérité, et il ne faut, pour en être convaincu, que se remettre devant les yeux quel a été l'état de la France pendant ces cinq années, et en quelle manière elle a été agitée, ou par la rigueur de la famine, ou par l'excessive cherté des blés, ou par la fureur des guerres domestiques ou étrangères.»

La préface finit par des conseils religieux aux fidèles pour racheter leurs péchés par des aumônes. Afin de donner plus de poids à leurs conseils, ils les font suivre de douze pages d'extraits de l'Écriture sainte et des Pères de l'Église, concernant le soulagement des pauvres dans les nécessités publiques.

Vient ensuite, en quatre pages, une instruction de charité pratique elle est adressée surtout aux seigneurs des villages malheureux ; on les engage à s'entendre avec les curés. Tâcher de donner de l'ouvrage aux hommes valides ; pour les maladies violentes, confier les malades à la confrérie de la Charité ; pour ceux qui ne peuvent travailler, comme vieillards, enfants, convalescents, ou donne une recette économique qui doit avoir quelque rapport avec les fourneaux philanthropiques de la société de Saint-Vincent-de-Paul actuelle.

«Il faudra remplir d'eau une marmite ou chaudron contenant, bord à bord, cinq seaux, dans laquelle on mettra par morceaux environ 25 livres de pain, 7 quarterons de graisse ou de beurre, selon les jours gras ou maigres, 4 litrons de pois ou fèves avec des herbes, ou demi-boisseau de navets ou de choux, poireaux ou oignons, ou herbes potagères, et du sel pour 14 sous environ. Le tout, cuit ensemble, revenant à 4 seaux, suffira pour cent personnes, et leur sera distribué avec une cuillère contenant une écuellée, qui est une portion, et toute cette nourriture ne reviendra qu'à [272] 100 sous pour cent personnes ou au plus 48 deniers (1 sou 1/2) pour chacune ; on peut aussi mettre dans les marmites quelques viandes, comme des entrailles de bœuf, mouton ou veau, lesquelles suppléeront à la graisse, pois et navets, et ne coûteront pas davantage.

«Tâcher de faire cette distribution en lieu couvert, et pendant ce temps leur faire la lecture du *Pater*, *Ave*, *Credo* et *Confiteor*, des Commandements de Dieu et de l'Église et des Sacrements, les leur faire répéter afin de les leur apprendre par cœur, et s'il se trouve quelque enfant orphelin et abandonné, prendre un soin particulier de son éducation, instruction et nourriture, etc.»

Demander le *Credo* et le *Confiteor*, les *Commandements de l'Église* aux malheureux qu'on assistait, c'était, pour ainsi dire, exiger un visa de catholicisme, un certificat de bon croyant, qui devait exclure les protestants de la distribution des secours ou amener des conversions qui rappellent un peu celles des *missionnaires* bottés de Louis XIV majeur ; rien, il est vrai, dans les documents que nous avons lus, ne l'indique sûrement, mais c'est un acte, une

manière d'agir qui rentre trop dans les habitudes de l'époque pour qu'on craigne de l'affirmer. Ce n'était pas au lendemain de la Saint-Barthélemy et des fureurs de la Ligue, à la veille de la révocation de l'édit de Nantes, révocation qui est en grande partie l'œuvre du clergé, comme l'a démontré avec évidence M. Lanfrey, ce n'était pas à ce moment que le catholicisme pouvait admettre le protestantisme à partager des aumônes recueillies exclusivement par des catholiques, c'eût été demander trop à ce temps ; il fallait, pour que la tolérance devint, nous ne dirons pas une vertu chrétienne, mais passât dans les mœurs, attendre les enseignements de la philosophie du dix-huitième siècle. Cette intolérance était tellement ancrée à cette époque, que dans le bref de canonisation de saint Vincent de Paul (1737), le pape Clément XII et les trente-cinq cardinaux qui le signèrent avec lui, comptent comme des vertus cette âpreté et cet esprit d'exclusivisme qu'il montra quelquefois contre ceux qui se séparaient de l'Église ⁸, intolérance qui, selon nous, serait, dans la vie de cet homme [273] excellent, la seule tache, le seul tribut obligé de tout mortel à l'humaine faiblesse.

III

Viennent enfin les récits des témoins oculaires ; pour ne pas affaiblir leur témoignage, nous leur laissons entièrement la parole ; notre rôle consistera à enregistrer leurs dépositions. Seulement n'oublions pas que ce sont des ecclésiastiques, des officiers royaux ou des échevins des villes, c'est-à-dire des personnes présentes sur le théâtre des événements, qui écrivent à l'administration centrale de Paris ; nous nommerons entre autres le R. P. Rainssant, chanoine régulier de Saint Augustin, curé de Ham ; M. de la Font, lieutenant général de Saint-Quentin ; M. de Simonet, président et lieutenant général de Rhétel ; M. de Y, chanoine et archidiacre de Reims ; M. de Souyn, bailli de Reims, etc., c'est-à-dire les administrateurs civils et religieux des villes les plus malheureuses comme on le verra dans la suite.

Dès les premiers mots, nous sommes en plein cœur du sujet ; la misère est déjà effrayante, on le comprendra facilement, en se rappelant l'histoire des cinquante années de ce siècle. Le plus

⁸ «Persuadé que c'est une grande partie de la piété que de découvrir les retraites des impies (c'est encore aujourd'hui ce qui se passe en Italie, On se souvient des époux Madaï et de Ceccheti, à Florence), que c'est faire la guerre au démon même que de la faire à ceux qui combattent pour lui, Vincent usa de cette liberté apostolique qui convient à un serviteur de Dieu, quand il s'agit des intérêts de la foi, il remontra souvent au roi, à la reine et aux ministres qu'il fallait, par de justes châtiments, porter les réfractaires à se soumettre et chasser du royaume comme des pestes publiques ceux qui s'obstineraient dans leurs erreurs ; que la rigueur du prince et la sévérité des lois devaient ainsi obliger les rebelles de recourir au remède spirituel que l'Église leur présente, de peur de subir les châtiments corporels dont le prince les menace.» -1737. *Canonisatio B. Vincentii à Paulo*, § 33, p. 28.

Ajoutons cette autre preuve qui n'est pas moins significative, empruntée à l'époque qui nous occupe : *Remontrance du clergé de France faite au roi, à la reine présente*, par R. P. en Dieu messire Gillebert de Choiseul du Plessis-Praslin, évêque de Cominges, assisté de MM. les évêques et députés de l'assemblée générale. Paris, 1651. 22 pages. «Nous ne demandons pas, Sire, à Votre Majesté qu'elle bannisse à présent de son royaume cette malheureuse liberté de conscience qui détruit la véritable liberté des enfants de Dieu, parce que nous ne jugeons pas que l'exécution en soit facile ; mais nous souhaitons au moins que ce mal ne fasse pas de progrès et que, si votre autorité ne le peut étouffer tout d'un coup, elle le rende languissant et le fasse périr peu à peu par le retranchement et la diminution de ses forces.» Comme l'a bien remarqué M. Moreau, en citant ces lignes, la grande affaire de la révocation de l'édit de Nantes est là tout entière. Ce Plessis-Praslin était cependant un des membres les plus éclairés et les plus modérés du clergé.

petit désordre devait finir par abattre ce peuple déjà épuisé, sans trêve ni merci, par les guerres civiles sous Henri IV, par les révoltes des protestants et des grands, par la longue guerre de Trente ans, et surtout par les troubles civils des deux régences de Marie de Médicis et d'Anne d'Autriche. Joignez à cela un système d'administration qui faisait retomber tout le poids de la machine sur les classes inférieures. Un seul fait témoignera de la situation précaire du peuple avant la Fronde. Les impôts ne se prélevaient que par la force armée, et, en 1646, il y avait dans les fers, pour non-paiement de leurs tailles, vingt-trois mille prisonniers.

«Depuis dix ans, dit l'avocat général au parlement, Omer Talon, dans ses *Mémoires*, les malheureux paysans ne possèdent aucuns biens en propriété que leurs âmes, parce qu'elles n'ont pu être vendues à l'encan... Tout le royaume est languissant de maladie, d'inanition.» Janvier 1648. [274]

Pour résister à un mal si profond, si invétéré, il fallait des prodiges de dévouement ; l'admirable élan de charité, auquel nous allons assister, inouï dans les annales de la misère, est, comme nous l'avons dit plus haut, l'œuvre d'un seul homme ⁹, dont, pendant un demi-siècle, l'existence n'est signalée que par des bienfaits importants envers l'humanité souffrante ; d'un de ces hommes grâce auxquels, même dans les temps les plus corrompus, on ne peut croire que la justice et la vertu aient quitté entièrement cette terre. Enfant du peuple et pasteur, comme l'héroïque bergère de Domremy, Vincent de Paul puisa aussi, dans sa profonde compassion des maux de son pays, une force, une puissance que ne pouvaient deviner un gouvernement égoïste, une aristocratie avide ; son zèle, suppléant aux richesses qui lui manquaient, créa des ressources pour soulager ces douleurs. C'est à lui, et non à Rome, qui ne sut jamais susciter que des camaldules, des théatins, des capucins, et ces nombreux ordres mendiants, plaies dévorantes des pays qui les nourrissent ; c'est à lui seul que la catholicité doit ces corporations si dévouées, si utiles des frères lazaristes, des sœurs de la Charité, qui hier, sur les champs de bataille de la Crimée, étaient à côté de nos braves soldats, une seconde gloire de la France et un objet d'envie pour nos alliés. Le zèle de Vincent embrassa tout, depuis l'enfance jusqu'à la vieillesse, le paysan comme l'homme des villes. Devenu par sa vertu précepteur des neveux de l'archevêque de Paris, et un des quatre directeurs du conseil royal des affaires ecclésiastiques, il n'usa de son influence que pour stimuler l'ardeur de tous ; des 600,000 livres d'aumônes que l'on recueillit pendant les troubles, près de 400,000 (procès-verbal de l'assemblée générale de charité, 11 juillet 1657) passèrent par les mains de Vincent de Paul : lui seul, en effet, pouvait produire ces prodiges de bienfaisance qui n'avaient pas de précédent et qui, malheureusement, ne se sont plus renouvelés dans les désastres publics de l'ancienne monarchie ¹ La précieuse collection des lettres de l'ancien curé de Clichy, que M. Laverdet, l'habile expert en autographes, a vendue à plusieurs reprises, en 1854 et 1855, fournissait mille preuves de cette industrieuse charité qui savait remuer des ressorts rebelles sous toute autre main.

Mois de septembre 1650. — De Guise. «Je vous écris de Guise, où la pauvreté, misère et abandon surpasse tout ce que je vous dirai. Il est mort environ cinq cents personnes depuis le siège, il y en a autant de malades et languissants dont une partie sont retirés dans des trous et des cavernes, [275] plus propres pour loger des bêtes que des hommes. On ne sait par où y entrer, ils y sont abandonnés de tout secours, ce qui fait qu'il en meurt tant.... faute de secours, la plupart mourront de faim.»

⁹ Les dames de Charité que cet homme de bien avait su animer de son âme montrèrent encore le même dévouement dans la famine qui recommença l'année même de la mort de saint Vincent (1660) ; dans les quatre ans qui suivirent, elles dépensèrent plus de 500,000 livres ; depuis, il n'en est plus question ; le lien rompu, tout se dispersa.

De Riblemont (aujourd'hui Ribemont). «C'est encore pis à Ribemont, Tout ce que je vous en puis dire est que je ne crois pas qu'il y ait au monde une plus grande pauvreté. Le nombre des pauvres malades est de cent cinquante dans ce seul lieu ; il en est de même à Laon, la Fère et autres lieux de Picardie.»

Saint-Quentin. «Il se découvre tous les jours de nouvelles misères, et si grandes, qu'à peine oserais-je les marquer, si elles n'étaient connues de tous ceux qui sont sur les lieux.

«Il y a plus de deux cents malades... Hier, je fus à deux faubourgs, où au lieu de maisons que l'on a fait démolir, il y a environ vingt-cinq chaumettes, en chacune desquelles j'ai trouvé deux ou trois malades, en une seule dix ; deux femmes veuves, avec chacune quatre enfants, couchés tous ensemble sur la terre, n'ayant chose quelconque et sans aucun linge. Un autre ecclésiastique, dans sa visite, ayant rencontré plusieurs portes fermées, en a fait faire ouverture et a trouvé que les malades étaient si faibles, qu'ils ne pouvaient ouvrir la porte, n'ayant mangé depuis trois jours, et n'ayant sous eux qu'un peu de paille à demi pourrie ; le nombre de ces pauvres est si grand, que sans le secours venu de Paris, lors de l'appréhension du siège, les bourgeois, ne les pouvant nourrir, avaient résolu de les jeter par-dessus les murailles de la ville... Dans le monastère des filles de Saint-François, au nombre de cinquante, la nécessité, est telle qu'elles ne mangent que du pain d'herbe et d'orge, avec des oignons.»

«La Fère et Han (Ham actuel), même état. — Les Bénédictines sont toutes malades, et à peine ont-elles un pain comme celui que l'on donne aux soldats. Il y a plus de quinze cents malades dans les environs.»

Cette relation, ainsi que, toutes les suivantes, finit en priant les âmes charitables d'envoyer des secours à MM. les curés et à Mmes les présidentes de Lamoignon, de Nicolas de Nicolai, de Herse, de Traverzé, de Viole, de Fouquet ; à Mme de Miramion, qui fonda deux asiles pour les femmes débauchées et la *Congrégation de la Sainte-Famille ou des Miramionnes*, pour l'éducation des jeunes personnes et le soulagement des malades ; à Mme L'Huillier ; à Mme la présidente Goussault, qui fonda avec saint Vincent de Paul, les *Filles de la Charité*, et à Mlle Legras. Ce sont, on le voit, avec quelques pieuses femmes, les noms les plus honorables et les plus élevés de la magistrature ; ils disent toute la confiance que doit inspirer cette œuvre.

«D'octobre 1650 à janvier 1651. Saint-Quentin. — Les meilleures familles du pays ont à peine moissonné de quoi se nourrir, et ceux qui donnaient ont besoin de recevoir... Un chanoine et un bourgeois notable ont fait le recensement général des pauvres : deux cent cinquante environ ; on aura besoin de bois, de chemises ou méchantes couvertures pour leur sauver la vie, car l'humidité de leurs cabanes à demi découvertes, la paille pourrie sous eux et la nudité en laquelle ils sont, les rend tout transis de froid, et ne nuit pas moins que la faim à leur guérison ; les religieuses de [276] Saint François auraient aussi bien besoin d'argent pour acheter un peu de blé pour elles.»

«Guise. — Les pauvres publics sont au nombre de quatre cents (la plupart malades de dyssenterie), sans compter plus de cent familles honteuses. La misère dépasse celle de la Lorraine dans la grande affliction.»

Ce souvenir de la Lorraine venait probablement d'un des anciens missionnaires de M. Vincent, d'un dé, ces hommes qui avec lui, de 1636 à 1645, bravèrent la guerre, la famine, la peste, dont «cette province fut presque toute couverte, comme d'un déluge qui semblait la devoir abîmer ¹⁰.»

¹⁰ Abelly.

Vincent de Paul réunit pour la secourir 1 million 600,000 livres, selon Abelly ; Collet porte le chiffre à 2 millions., Un seul de ses missionnaires fit cinquante-trois fois le voyage de Paris en Lorraine. Cette expérience des calamités publiques donnait aux missionnaires de M. Vincent une supériorité hautement reconnue par les autres ordres, qui se contentaient de suivre leurs prescriptions.

«A Marle, depuis deux mois, le curé a enterré plus de trois cents personnes, entre lesquelles il estime qu'il y en a plus de cent mortes faute d'assistance ; le nombre des pauvres est de soixante-dix.»

«La Fère, Laon. — La misère redouble par le froid, n'ayant ni habits, ni couvertures ; cent cinquante pauvres environ, il en meurt beaucoup, mais il en revient de nouveaux. A Ribemont, cent vingt-deux ; à Vervins, la détresse n'est pas moindre ; les religieuses de la Fère ont été très-malheureuses.»

«Basoches, Fismes, Brennes. — Les armées ont campé dans tous ces lieux, les églises ont été profanées et dépouillées, les habitants ont vécu dans les bois et dans les cavernes, où les uns ont été massacrés, les autres enfumés comme des renards, et ainsi des familles entières ont été étouffées. Ce qui reste souffre la faim, le froid et la maladie, car il ne leur est pas resté un grain de blé ; à peine leur a-t-on laissé la chemise ; il en meurt un si grand nombre, qu'à Basoches, nous en avons enterré cinquante en trois jours ; nous n'y pouvons subvenir, et nos confrères des villages voisins sont morts ou malades, sans habits et sans pain. Le plus riche de ces contrées ne peut donner cinq sols d'aumône.»

Comment en eût-il été autrement, exposées comme elles étaient aux ravages des troupes des deux partis ; les princes punissaient ainsi les pays fidèles au ministre et à la cour, les Espagnols affaiblissaient avec plaisir la France, qu'ils ne pouvaient dompter ni par la force des armes, ni par leurs intrigues et leur or : les troupes du cardinal ne valaient pas mieux ; composées d'étrangers attirés par une forte solde et habitués à la licence de cette guerre inexpiable, qu'on appelle guerre de Trente ans, elles ne respectaient ni amis, ni ennemis. De tristes plaintes rappelèrent longtemps dans les provinces le souvenir des bandes allemandes [277] d'Herlac ¹¹, qui surpassaient en férocité les condottieri de l'Italie ; ce sont des barbares sans pitié, qu'on ne peut, comparer qu'aux grands devastateurs du moyen âge : Danois, Sarrasins, Normands, Hongrois. Chaque soldat était, comme l'a trop souvent montré notre histoire, un bandit traînant, après soi le vol, le pillage, le viol et l'incendie.

«La misère dépasse tout ce que nous avons déjà dit ; le désordre des armées a été extrême ; il y a plus de vingt-cinq églises dans cette petite contrée où on ne peut célébrer la sainte messe, par suite des vols ; je n'ose vous parler du traitement que les femmes et les filles ont reçu... ¹² Les habitants sont morts la plupart dans les bois,

¹¹ «Pitoyables lamentations des pauvres habitants des provinces fidèles de France contre les pilleries, massacres, violences et autres actes horribles des sauvages conduits par Mazarin.» 1650.

¹² Les détails de ces atrocités dépassent toute croyance ; l'âge ne comptait plus devant la brutalité soldatesque. L'évêque d'Avranches, dans sa Remontrance au roi (p. 4), parle de jeunes filles de dix ans violées avec leurs mères au pied des autels ; un bourgeois de Condom parle, dans une lettre, d'une femme de soixante-treize ans indignement outragée, de soixante-dix viols dans le seul village de Besolles, les évêques d'Angers et d'Alais confirment les mêmes violences exercées même sur des religieuses. Des lettres de Reims, adressées à l'administration de Paris, parlent d'une belle jeune fille poursuivie pendant douze jours par des soldats, et tuée d'un coup de fusil parce qu'ils ne pouvaient l'atteindre. Au village de Beaumont, des soldats trouvèrent une pauvre mère qui gardait sa fille, frappée d'une maladie mortelle ; la mère voulant défendre celle-ci, ils la jetèrent à la porte et assouvirent successivement leurs désirs ; il ne leur suffit pas de l'avoir laissée comme morte, ils revinrent dans la journée et la tirent expirer dans leurs bras. Les relations sont remplies de ces

pendant que l'ennemi occupait leurs maisons à demi démolies... Ni pain, ni bois, ni couverture, les vivants mêlés avec les morts. Plus de douze cents malades.»

«Picardie. - Misère épouvantable ; ce qui en donne une idée, c'est qu'une personne des plus considérables, et qui a un fonds de plus de 25,000 écus de bien, nous étant venue demander des confitures pour sa fille malade, sur ce que nous lui répondîmes qu'elles n'étaient envoyées de Paris que pour les pauvres malades, il nous répliqua, la larme à l'œil, qu'il était bien de ce nombre, et que sa fille en cet état n'avait eu depuis deux jours qu'un peu d'eau pour toute nourriture. L'on trouva l'autre jour un prêtre de la ville mort dans son lit, et l'on a découvert que c'était pour n'avoir osé demander sa vie. Plus de quatre mille malades.»

«Guise, Laon, la Fère, Vervins, etc. — En quatre mois, il est mort plus de quatre mille pauvres, faute d'assistance. C'est pitié de voir les malades, les uns couverts de gale, les autres tachetés de pourpre ou chargés d'apostèmes ; la cause de ces maux est leur mauvaise nourriture, n'ayant mangé toute l'année que des racines d'herbe et de méchants fruits, et du pain [278] de son tel que les chiens à peine le pourraient manger ; elle procède aussi des lieux souterrains où ils demeurent, où l'eau distille sans cesse... La nécessité presse tellement les malades des campagnes, qu'ils viennent par les pluies et les mauvais chemins de deux ou trois lieues, pour avoir de nos potages à Guise. Plus de cinq mille malades.»

«Saint-Quentin. — La pauvreté est si grande qu'elle ne se peut exprimer... Ceux de la ville ne mangent qu'un peu de son qu'ils font cuire sous la cendre ; faute de bois, ils brûlent la paille sur laquelle ils couchent... pas de secours à attendre de nos bourgeois, je ne crois pas qu'il y en ait six qui puissent donner deux sols par semaine. Nous avons trente-cinq enfants à la mamelle, dont les mères sont mortes.»

Hiver de 1651 (janvier, février). — Le flot de la misère monte, monte toujours. C'est le résultat inévitable de la puissance princière de l'aristocratie, et comme devait le dire avec tant de vérité quelques mois après (octobre 1651) l'homme du devoir, cette barre de fer qu'on appelle le premier président Molé : «L'ambition des princes du sang est un malheur commun et ordinaire dans le royaume, et depuis cinq ou six siècles, ils ont été les fléaux du peuple et de la monarchie.» L'histoire est là pour justifier ces paroles sévères ; depuis les Valois, les branches cadettes ne cessent de mettre le royaume au bord de l'abîme. Chaque année, révolte nouvelle des princes soutenus par les seigneurs mécontents et les rois voisins ambitieux. Sous les Valois, c'est la maison cadette de Bourgogne, Jean sans Peur, Philippe le Bon, Charles le Téméraire, alliés aux ducs de Bretagne, de Guienne et aux Anglais, ou le duc d'Orléans contre Anne de Beaujeu dans la guerre folle ; sous les seconds Valois, ce sont les Bourbons, le duc d'Alençon, les Condé, les Guise ; sous les Bourbons, les Condé et les ducs d'Orléans. On le voit, cette lutte ambitieuse pour le premier rang, qu'on a coutume de reprocher aux gouvernements républicains, n'est pas moins inhérente au système monarchique ; elle se reproduit même sur les marches du trône et pendant les époques de monarchies de droit divin, dogme que les premiers sujets ne semblent admettre qu'avec bénéfice d'inventaire, pour ainsi dire ¹³.

monstruosités sans nom. Qui croirait que ces faits qui, à plus de deux siècles de distance, nous font frissonner d'horreur et d'épouvante, étaient pour la haute société de l'époque des sujets de plaisanterie. M. le comte d'Haussonville, qui certes n'est pas suspect, dans le second volume de son Histoire de la réunion de la Lorraine à la France, raconte que le duc de Lorraine ne scandalisait presque aucune des nobles dames d'alors en les entretenant des faits et gestes semblables de ses soldats ; une de ses facéties était que son armée vivait de vieilles femmes. Voir, pour les remontrances des évêques, Lb. 37, n° 1,912, 2,223, 2,583, etc., du t. II, Catalogue de l'histoire de France, Bibl. imp.

¹³ «J'aime tant la France, disait Charles le Téméraire, que je voudrais quatre rois au lieu d'un.»

«Reims, Rhétel, Sainte-Menehould, Châlons. — En arrivant de Paris, dès le premier jour de nos visites, il n'y a point de langue qui puisse dire, point de plume qui puisse exprimer, point d'oreille qui ose entendre ce que nous avons vu... les églises pillées, la famine et la mortalité presque universelle ; les corps sans sépulture ; ceux qui restent, après avoir perdu ce qu'ils possédaient, sont réduits à ramasser par les champs quelques brins de blé ou avoine, germés ou demi-pourris ; le pain qu'ils font est comme de la boue, et si malsain que la vie qu'ils mènent est une mort vivante... Leurs visages sont noirs et défigurés, ressemblant plutôt à des fantômes qu'à des [279] hommes... Nous sommes des pasteurs sans troupeau ; la faim, les troupes de soldats nous ont presque tout enlevé.»

«Guise, Laon, Vervins. — La misère est telle, qu'ayant déjà mangé le peu de grains qu'ils avaient pu ramasser çà et là, ils se jettent sur les chiens et les chevaux, après que les loups y ont fait leur carnage. A Laon, on a trouvé trois personnes de la campagne mortes sur le pavé. Plus de cinquante villages des environs de Saint-Quentin sont abandonnés de pasteurs ; les pauvres ne savent ce que c'est que pain ; ils grattent la terre pour y chercher quelques racines pour assouvir leur faim... A Bazoches, nous trouvâmes un enfant de huit ans, lequel n'avait vécu depuis quinze jours que de troncs de choux. Voilà l'abrégé de nos misères.

«Toujours du pain semblable à de la boue et nourriture de bêtes mortes. Dix-huit cents personnes secourues avec 300 livres par mois, jugez quelle quantité de pain chacun peut avoir (entre 17 ou 18 centimes par mois !) A peine jette-t-on un cheval mort à la voirie, que peu après on le retrouve sans chair ; et dans le village de Héry, près de Guise, une personne déterra un chien après trois jours, pour en assouvir sa faim. La petite noblesse a aussi besoin de secours, n'ayant pas moins souffert que les autres, et se voyant sans pain, sans argent, sans couverture, et réduite sur la paille ; elle souffre encore la honte de n'oser mendier de porte en porte, et d'ailleurs à qui pourrait-elle demander, puisque la guerre a mis égalité partout : *l'égalité de la misère !*

«A Rhétel, le pain d'un sou de Paris en vaut cinq, et ainsi à, proportion pour les autres vivres ; à Lude, quand les pauvres voient du pain, ils se jettent dessus, comme les vautours sur la proie.»

Printemps et été de 1651. — Nous voici enfin arrivés au terme de l'hiver, que les malheureux redoutent tant avec raison ; en effet, à la faim s'ajoute le froid ; les besoins sont plus grands, les ressources moindres, les travaux arrêtés ou au moins suspendus, tout rend donc les souffrances plus graves ; les autres saisons de l'année apportent d'ordinaire avec elles quelque soulagement. Avec le printemps, on eut un moment d'espérance, le blé que Paris avait envoyé pour les semailles se présenta d'abord sous d'heureux aspects, «la moisson de charité ¹⁴», comme on l'appelait, donnait de belles espérances,» malheureusement elles furent promptement déçues ; les mendiants qui erraient, ainsi que les bandes de soudards des deux partis les saccagèrent avant la maturité, et la misère devint plus affreuse encore que par le passé.

«En Picardie, il y a plus de cinq cents enfants (de moins de sept ans) orphelins de père et de mère. En Champagne, le secours de 1,000 livres a été une goutte d'eau dans un océan de misères... Il y a quarante lieues de pays à l'abandon... plus de pain, plus de bêtes mortes ; les herbes et les racines que le printemps produit sont la seule nourriture. À Rhétel, le désespoir et la misère portent plusieurs femmes à perdre leur honneur ; si les secours de Paris cessent avant la moisson, plus de huit cents personnes mourront de faim, il en est de même de tous les environs. A Lagary, un [280] petit enfant de dix-huit mois, abandonné dans les rues, expira de faim aux yeux

¹⁴ On avait envoyé pour 22, 000 livres de blé destiné à ensemer les terres.

ides habitants qui n'avaient pas le moyen de lui sauver la vie par quelque bonne nourriture.»

Ce fait seul doit, ce nous semble, donner une juste idée de la misère ; un enfant de dix-huit mois, cet âge pour lequel tout le monde se sent presque des entrailles de mère, si je puis m'exprimer ainsi, cet enfant meurt parce que personne ne peut le secourir !

«Dans toute la Picardie, les pauvres augmentent, parce que les principaux de ces lieux, ayant vendu leurs meubles, sont dans une honteuse nécessité ; quoiqu'ils ne parlent pas, la pâleur de leur visage fait assez connaître quel est leur besoin, et qu'il les faut assister secrètement. A Guise, l'air, est infecté, et nous allons transporter les malades des hôpitaux dans les champs ; à Saint-Quentin, le nombre des pauvres honteux ne se peut exprimer ; un secours de 50 livres a sauvé, pendant la semaine sainte, plusieurs filles du dernier naufrage.»

«Dans la Tierrache, la plupart des habitants sont morts de faim ; les plus aisés, depuis deux mois, en sont réduits à du pain de son d'orge, la nourriture des autres consiste en lézards, grenouilles et herbes des champs... Malgré la grande mortalité, les pauvres ne, diminuent pas ; ceux que nous pensions riches envoient leurs enfants nous demander l'aumône.»

Jusqu'à présent, nous l'avons vu, les secours venaient de l'initiative des particuliers, le gouvernement de Louis XIV y était resté étranger ; nous allons le voir ajouter encore, si c'est possible, à la misère publique, par les exigences fiscales qu'exercent en son nom les traitants qui ont affermé les impôts.

«Bazoches, Fismes, Laon, etc.... — A tant de misères se joignent les archers du sel qui prennent aux pauvres jusqu'à leurs chemises et leurs pots de terre. Est-ce pas chose étonnante que l'on *contraigne à prendre du sel* ¹⁵ ceux qui n'ont pas un morceau de pain, car à présent ils ne mangent que des grenouilles et des limaçons, ce qui les fait devenir enflés, si faibles et débiles qu'ils ne peuvent ni travailler, pas même marcher... A Rhétel, la calamité est telle qu'on n'y voit et entend parler que de meurtres, pillages, sacrilèges, incendies, violences, famine ; nourriture, chair de bêtes mortes, et les épis du peu de grain qui a été semé... Les pauvres broutent l'herbe comme les bêtes, et il est à craindre qu'ils ne déterrent les corps morts.»

«Lorraine. — A Vaucouleurs, les religieuses ont quitté leur monastère - au péril de leur honneur, dit Abelly, et au grand scandale de l'Église, pour mendier leur pain aux champs et aux petites villes. A Pont-à-Mousson, la moisson a été mauvaise ; toujours ravage des troupes ennemies ; nous voyons déjà la famine en cette saison (juillet et août), vous jugez ce qu'elle sera dans quelques mois.»

«Laon. — Les pauvres sont au dernier désespoir, ils parcourent quinze **[281]** à vingt villages sans trouver un seul morceau de pain... A Rhétel, outre la famine et la cruauté des gens de guerre, ils sont poursuivis par les tailles et autres contributions ; en un mot, il faut que tout périsse cet hiver, il n'y a point de récolte, le peu que l'on avait ensemencé ayant été fauché et mangé en vert.»

De septembre 1651 à janvier 1652. — Voilà déjà un an que ces calamités épouvantables durent ; Paris a fourni plus de 200,000 livres en argent, la misère n'en a pas moins sévi d'une façon effrayante. Nous sommes arrivés au bout de ce premier cercle de l'enfer ; entrons dans le second, et nous verrons que, comme ceux du poète florentin, ils vont toujours en

¹⁵ L'impôt du sel ou gabelle, que le comte de Provence (depuis Louis XVIII) appelait, à l'assemblée des notables, une *machine infernale*, était un des abus les plus odieux de l'ancienne monarchie. C'est un curieux chapitre de cette étrange fiscalité trop peu connue. À cette époque, l'impôt *obligatoire* pour le sel était de 5 livres 14 sous *par tête* !

rétrécissant. Qu'ils perdent toute espérance ceux qui habitent ces contrées désolées, la fin de leurs maux est encore éloignée, si même elle doit venir !

«Saint-Quentin. — Sur quatre cent cinquante malades, les habitants, ne pouvant plus les soulager, en ont fait sortir deux cents que nous avons vus mourir peu à peu étendus sur les grands chemins ; le grand nombre qui nous reste, pour le peu d'argent que nous avons, peut à peine avoir un petit morceau de pain, bien loin de secourir leur nudité qui est telle qu'ils n'osent se lever de dessus leur paille pourrie pour nous venir trouver. — Rhétel, nous trouvons dans une méchante chaumière sept à huit malades... nous ne donnons qu'à ceux qui mourraient sans ce secours : leur nourriture ordinaire est des souris auxquelles ils font la chasse, tant ils sont pressés de la faim : ils dévorent les racines que ces animaux ne peuvent consommer ; enfin, l'on ne peut exprimer ce que l'on voit.»

Fin de l'hiver de 1651-52. «Champagne. — Calamités universelles et de tout genre. — Picardie. — La famine est telle que nous voyons les pauvres mourir, mangeant la terre, broutant l'herbe, arrachant l'écorce des arbres, déchirant les méchants haillons dont ils sont couverts pour les avaler.... Ce que nous n'oserions dire, si nous ne l'avions vu, et qui fait horreur, ils se mangent les bras et les mains et meurent dans ce désespoir.

«Ces relations, ajoute le correspondant, loin de ne pas être conformes à la vérité, la diminuent plutôt ; elles ne rapportent pas la centième partie des misères qui règnent en ces pays, où l'on ne peut imaginer quelles elles sont sans les avoir vues. Il ne se passe point de jour qu'il ne meure plus de deux cents personnes de faim dans les deux provinces... Nous assurons avoir vu de nos propres yeux, entre Reims et Rhétel, des troupeaux, non pas de bêtes ; mais d'hommes et de femmes, aller aux champs renouer la terre comme les pourceaux, pour y trouver quelques racines, et, comme ils n'en arrachent que de méchantes et à moitié leur souïl, ils deviennent si faibles qu'ils n'ont plus même la force de chercher leur vie... Le curé de Boulton, dont nous envoyons la lettre, nous a assuré avoir enterré trois de ses paroissiens morts de faim ; les autres n'ont vécu que de pailles hachées et mêlées avec de la terre dont ils composent un manger que l'on ne peut appeler pain. Cinq chevaux puants et pourris ont été dévorés ; un vieillard, âgé de soixante-quinze ans, est entré dans son presbytère pour faire rôtir à son feu un morceau de chair de cheval mort de gale depuis quinze jours, infecté devers et jeté dans un borbier puant.»

Après les scènes d'horreur, d'épouvante et de dégoût auxquelles [282] nous avons fait assister le lecteur, il semble que nous ayons atteint les limites du possible ; les forces humaines sont à bout ; arrivé à ce point de souffrance il ne reste plus qu'à s'étendre et à achever de mourir. Pendant les deux ou trois années que dura encore la guerre, ce seraient toujours les mêmes tableaux, la même monotonie de misère ; hâtons-nous donc, pressons le pas... ou plutôt non, ne le pressons pas, regardons bien en face toutes ces horreurs. Dans ce moment où des écrivains nous montrent ces époques comme l'âge d'or des peuples, lorsque dans plus d'un lieu on songe à réhabiliter le passé, il peut être bon de le faire connaître sans ménagement et dans toute sa vérité.

De mai à novembre 1652. «Chartres, Linas et Beauce. — Les villages sont déserts, les paysans, réfugiés dans les bois, y meurent de faim.»

«Palaiseau, Étampes... — Cette ville est entourée de corps morts, ce qui reste dans des maisons en ruines a la peau collée sur les os, et rien pour les soulager... Les cimetières sont trop petits pour recevoir les corps ; les loups commencent à, y chercher leur pâture, et sont déjà si affamés du sang de l'homme, qu'une bête court par les villages et a dévoré trois femmes.

«La Lorraine est dans un état pire que la Picardie et la Champagne.»

«A Villeneuve-Saint-Georges, Crosne, Limay, on a trouvé trois cent soixante-quatorze malades dans la dernière extrémité, ni lit, ni habits, ni pain. Il va falloir commencer par enlever le foyer d'infection qui augmente la maladie, en enterrant les cadavres d'hommes, de chevaux morts et de bestiaux, et toutes les saletés que produit le séjour d'une armée.»

«Corbeil. — Malades ensevelis dans le fumier, d'autres mourant sur des cloaques où leurs maux les conduisaient ; le corps d'un mari mort tout infect auprès de sa femme et de ses enfants, si abattus de mal et de douleur, qu'ils ne pouvaient ni le mettre dehors, ni s'en éloigner. Le pauvre village d'Étioles est en tel état qu'il n'a pas une maison entière, les malades exposés à l'injure du temps et destitués de tout secours temporel ou spirituel.»

«Lagny. — L'inhumanité des armées ennemies a été à tel point que, nous avons appris qu'au village de Nully, un enfant fut jeté tout vif dans un four ardent, et qu'un mari et une femme furent tellement fouettés avec des épines qu'ils sont morts par ce supplice ; qu'au village de Daumat, un pauvre marguillier fut mutilé en tous ses membres, eut le ventre ouvert, et ses entrailles lui furent mises entre les mains, pour l'obliger à déclarer où étaient les ornements des églises ; nous ne parlons pas des violences des femmes.
16» [283]

Nous arrivons maintenant à deux pièces importantes et signées, ce sont les rapports de l'abbé Féret, vicaire général, à Mgr l'archevêque de Paris.

«État sommaire des misères de la campagne, et besoins des pauvres aux environs de Paris. 25 octobre 1642¹⁷.»

«Les lieux, villages et hameaux sont déserts et destitués de pasteurs. Les rues et voisinages, infectés de charognes, puanteurs, et de corps morts exposés. Les maisons sans portes, fenêtres, cloisonnages et plusieurs sans couverts et toutes réduites en cloaques et étables. Toutes les femmes et filles en fuite, et les habitants restés sans meubles, ustensiles, vivres et destitués de tout secours spirituel et temporel. Les malades languissants, moribonds et mourants, sans rien pour les soulager. Les uns ont vécu d'eau et d'herbes pendant quinze jours et d'autres de racines qui ont épuisé, toutes leurs forces, d'autres de quelques restes de pain de munition moisi, détrempe dans l'eau et le vin, qui n'ont servi qu'à prolonger leur misère. Et enfin la grande partie consommée par de nouveaux genres de mort, l'une de faim, l'autre par leurs propres infections, l'autre par celle des morts expirés près d'eux, dont ils n'avaient pas assez de force pour ôter les corps ; une autre par la privation universelle de toutes les choses nécessaires au soutien de la nature ; une dernière, pire de toutes, qui est le péril de l'âme par la privation de l'usage de tous les sacrements.

¹⁶ L'histoire mieux étudiée apporte chaque jour des preuves nouvelles de la Condition malheureuse, précaire, incertaine du peuple sous l'ancienne monarchie, le moindre chef croyait et pouvait croire, par l'impunité qu'on lui accordait, avoir, sur le plus léger motif, droit de vie et de mort sur ces «gens de peu ou de rien» qu'on appelait bourgeois et peuple. M. de Melun, dont les opinions monarchiques sont assez connues, dans un livre paru depuis que ces pages ont été écrites, l'Histoire de Mlle de Melun, rapporte que, en 1652, en passant par Baugé, le maréchal d'Hocquincourt, à la suite d'une querelle entre les citoyens et ses soldats, ordonna de livrer tout au pillage, et, pour le faire cesser, il fallut la présence et les prières de la princesse d'Epinaï (Mlle de Melun), cachée dans cette ville sous des habits d'hospitalière dans un hôpital qu'elle avait fondé avec des sœurs de Saint-Joseph. M. de Carné, dans un travail récent sur Mazarin, arrive aussi Plusieurs fois à nos conclusions sur la misère des populations.

¹⁷ Recueil Thoisy, *Matières ecclésiastiques*, t. LVII, 3e série, fol. 150 et suiv.

«Les uns ont été vus enfouis la nuit dans des fumiers comme des bêtes, et s'exposant le jour au soleil, pour en recevoir la chaleur, déjà tout remplis et pénétrés de vers, et morts auparavant que de mourir ; l'on en a amené cinquante à l'Hôtel-Dieu, qui à peine ont pu survivre deux ou trois jours ; ils étaient tellement infectés que les bateliers ne s'en voulurent charger qu'après de très-instantes prières des prêtres du séminaire de Saint-Nicolas du Chardonnet, qui leur rendaient cette assistance charitable.

«L'on en a vu d'autres rampant sur des fumiers comme des lézards, d'autres sur la paille, comme immobiles par l'exténuation de toutes les forces, et d'autres dans des cloaques et étables comme personnes déjà confisquées, et tellement insensibles, par la langueur et l'excès des maux, qu'il peine peuvent-ils entendre parler de Dieu comme bêtes stupides plutôt que créatures raisonnables.»

«En presque toutes les paroisses, les presbytères ont été pillés ; point d'administration de sacrements, faute des choses nécessaires pour leur usage ; en quelques-unes, il n'y a eu que deux ou trois messes célébrées depuis six mois.

«Les morts sont souvent sans sépulture, si bien que quelques-uns des missionnaires ont été obligés de faire eux-mêmes les fosses et d'ensevelir les morts, les vivants n'ayant pas assez de force pour leur rendre ce dernier devoir ; l'infection s'est trouvée si grande, qu'il faut commencer la charité par les aérer ; l'expérience a appris aux missionnaires de s'envelopper la tête de leur couverture pendant la nuit, pour se préserver de la violence de cet air infecté. [284]

«A quoi il faut ajouter qu'entre la porte générale de tout ce que possédaient ces pauvres habitants, soit dans leurs maisons, granges ou retraites, il n'y a point eu de moisson ni de vendange, tout ayant été abandonné au pillage et à la pétulance du soldat ; de sorte que c'est un dénûment universel de tout ce que l'on peut appeler le soutien de la vie, soit temporelle, soit spirituelle.

«Voilà l'état des choses au vrai, très bien vérifié par des relations authentiques et signées par ceux qui en ont reçu l'ordre et la commission de Mgr l'archevêque.»

«Que si l'on veut des détails, ajoute M. Feret, en voici quelques échantillons. (Ces détails sont souvent la reproduction abrégée de nos précédentes relations, ils servent à confirmer ce que les autres pouvaient avoir de peu vraisemblable, tant ces détails sont épouvantables.)

«A Villeneuve-Saint-Georges, sur soixante malades, on n'en peut secourir que vingt-cinq, faute d'argent ; beaucoup de villages sans curés ; tous les habitants malades d'inanition, de corruption, d'infection, de fièvres malignes. De l'autre côté de la rivière, les greniers, caves, étables sont pleines de moribonds, la plupart faute de soutiens ; à Vitry, ils sont couchés sur la paille comme des bêtes, sans assistance ni nourriture ; à Orangis et à Chessy, tous les habitants sont morts ; à Corbeil, tous les pauvres réfugiés de la campagne meurent de faim, la ville est un hôpital général, les habitants ruinés entièrement ; à Étioles, les maisons sont autant d'étables, les habitants autant de malades, les malades autant de moribonds ; plusieurs curés réduits à vivre d'aumônes, d'autres se servent de leurs chapes pour couvertures ; à Bondy, une femme a été trois jours sans rien manger ; partout des orphelins et des enfants abandonnés qui n'ont plus que la charité pour mère ; la grande mortalité ne diminue pas le nombre des morts, parce que de nouveaux moribonds succèdent en leur place, à cause de l'infection de l'air, contre laquelle on ne peut se garantir.

«A Palaiseau et à Étampes, le mal est incurable pour la même raison.»

Par suite de toutes ces misères, il faut donc quêter énergiquement des aumônes, dont voici l'emploi :

«1° Pour les missionnaires et autres ouvriers évangéliques dont il serait même nécessaire de tripler le nombre, parce que sans eux tout demeurerait à l'abandon.

«2° Pour soutenir les curés, qui sont entièrement ruinés et dépouillés dû tout.»

Jusqu'ici tout nous semble juste, mais n'aurait-on pas pu remettre à d'autres temps plus heureux l'emploi de l'argent, dont M. le grand vicaire veut disposer ainsi qu'il suit ?

«Et leur fournir ou procurer les Ornaments Précisément nécessaires pour la célébration du service divin et l'administration des sacrements.»

La primitive Église, dans les catacombes, n'avait que des calices de bois, des lampes faites avec la pierre même des catacombes, et gardait son or pour les pauvres, loin de songer à en faire des ornements du [285] culte ; c'est par cette pauvreté et cette charité qu'elle a conquis le monde.

«3° Pour le soutien des malades, à l'égard desquels toutes choses défont universellement : médecin, chirurgien, remèdes, linge, paille, couvertures, habits, souliers, chaussure, pain, vin, viande, feu, sel, et généralement tous les besoins de la vie. — Tout ceci, ajoute le grand vicaire, n'est encore qu'une vue générale des besoins et une première découverte des misères ; l'on en réserve le détail dans un second écrit.

«4° Enfin, pour le soulagement général de tous les pauvres de ces cantons, lesquels, quoiqu'ils ne soient pas malades, sont pires que les malades, puisqu'ils sont misérables, et dans la dernière misère, et qu'il n'y a point de plus grande maladie que le manquement de toutes les choses nécessaires à la vie.»

Il nous semble de nouveau qu'en face d'un pareil dénûment M. le grand vicaire n'eût dû mettre les ornements d'église qu'en quatrième lieu, non pas que nous voulions marchander quelques centaines de francs à ceux qui déployaient un dévouement sublime et au delà de tout éloge ; mais, en présence de telles désolations, la religion du Christ ne doit être que charité, et la charité doit être toute la religion.

«Pour arriver à ces résultats, il faut Promouvoir, dit le grand vicaire, des assemblées de charité dans toutes les paroisses, établir un magasin particulier chez tous les curés, et de là un magasin général vers le quartier Saint-Paul ou de la Tournelle ¹⁸ (c'est le *Magasin charitable*, dont nous verrons les détails un peu plus loin), demander aux marchands et aux corps de métiers les objets superflus, ou qui ne seraient pas de bon débit, comme vieilles épiceries, confitures, draperies, friperies, etc. Quant aux ecclésiastiques, ajoute-t-il noblement, qu'ils n'oublient pas «que tout est superflu en eux, hors le dernier nécessaire.»

C'est mot pour mot une des maximes habituelles de saint Vincent de Paul que le grand vicaire citait probablement, sans le nommer.

Dans son second mémoire (*Mémoire des besoins de la campagne aux environs de Paris*, 20 novembre 1652), M. le grand vicaire ne tient pas sa promesse de donner les détails circonstanciés des misères, il dit seulement que «partout tous sont dans la dernière extrémité ;» puis il se félicite du succès de son premier mémoire, au sujet de l'établissement des magasins particuliers et généraux ; il insiste aussi fortement sur la nécessité des dons.»

«Ceux qui ont superfluité de grands meubles, comme tapisseries de prix, vaisselle d'argent, pierreries, sont bien obligés de les appliquer à cette œuvre, parce que c'est un véritable superflu... Ceux qui ont des meubles communs, [289] par excès de nombre et sans nécessité d'usage dans leur famille, doivent en faire la recherche pour le donner de même.»

¹⁸ Abelly dit dans sa *Vie de saint Vincent de Paul* que l'idée de ces magasins appartient à M. Duplessis-Monbart.

Suit une liste des objets dont on aurait le plus de besoin ; là, nous avons encore le regret de voir que le grand vicaire commence par les objets du culte, et demande, quoi qu'il en ait dit, plus que l'indispensable.

«Parements d'autel, nappes, chasubles, étoles, voiles, bourses, surplis, calices et burettes, bénitiers et toupillons, luminaires, lampes, encensoirs, torches et fanaux pour conduire le Saint-Sacrement, sonnettes pour le même usage et pour la messe, tableaux de piété, etc.»

Les divers objets relatifs aux missionnaires, prêtres, viennent ensuite, et enfin ceux qu'on réclamait pour les malades et les nécessiteux. Que M. le grand vicaire songe un peu plus à la détresse de tous ces malheureux et laisse nues «ces chaumières divines ;» dans des temps de calamité, leur nudité est leur plus bel ornement ; les trésors de l'Église sont le bien des pauvres ; l'or, l'argent, les dentelles, dans les temples et sur les vêtements des ministres de Dieu, ressemblent à un scandale quand ses créatures sont en haillons et affamées. Si le lecteur veut bien un instant comparer le récit de ce grand vicaire avec les déchirants bulletins que nous avons cités précédemment, cette enquête sèche et froide d'un rapporteur, cette relation d'un administrateur plus préoccupé encore des besoins du culte que des souffrances des populations, qui ne propose que des moyens sans régularité, à l'usage des gens du monde, de ces charités banales qui ne coûtent rien, comme meubles superflus, linge hors d'usage ; cette enquête, dis-je, lui montrera la différence qui existe entre un fonctionnaire et un apôtre ; on voit que M. Feret n'avait pas fait cinquante-trois fois le voyage de Lorraine comme les missionnaires de M. Vincent.

De novembre 1652 en mars 1653. — Le lecteur se refuse sans doute à nous suivre dans ce dédale d'infortunes sans fin, nous avons cependant encore besoin de son courage ; à nous aussi, il nous en a fallu pour dépouiller ces tristes pages, lorsque nous sentions notre plume frémir sous nos doigts ; plus d'une fois notre cœur s'est serré et glacé dans notre long tête-à-tête avec ce spectre hideux et décharné, couvert de haillons, mille fois plus horrible que la mort, qu'on appelle misère ; mais nous avons cru de notre devoir d'achever cette tâche cruelle que nous nous sommes imposée.

Beauce, Picardie, Champagne, Lorraine et Île de France. — Ce sont partout et toujours les mêmes scènes de deuil. Un correspondant résume ainsi la situation : «Il ne nous reste que des yeux pour pleurer.» [287]

Environs de Paris. — La relation du mois de janvier 1653, extraite du *Magasin charitable*, entre dans les plus grands détails, en voici le résumé :

TABLEAU des personnes secourues.

Stations	Nombre Villages	Maladies	Néces-siteux	Orphelins
Corbeil	25	648	156	168
Juvisy	21	150	173	70
Lagny	24	180	450	89
Villeneuve-St-Georges	20	78	63	39
Brie.	13	189	100	57
Tournan	7	127	90	64
Gonesse	21	245		5
Saint-Denis	20	116	110	45
Lusarche	19	140	“	77
Mont-Valérien	23	229	“	114

	193	2,102	1,142	614
--	-----	-------	-------	-----

Plusieurs remarques doivent accompagner ce tableau. «Dans chaque catégorie, dit le Magasin, on aurait pu facilement ajouter *un tiers de plus*, si on avait pu les soutenir.... Par nécessiteux, ils entendent «ceux d'extrême nécessité ;» et quand le chiffre est absent, c'est que «le nombre était si grand que l'on n'a pu en dresser de rôle, faute de fonds pour subvenir à leurs besoins ; il y a alors autant de nécessiteux que de vivants, puisque la ruine est universelle.» Comme orphelins «on n'a admis que ceux qui sont âgés de moins de dix ans ;» les autres, en grand nombre, ont été laissés à la grâce de Dieu. Pour les nécessiteux et les orphelins, le secours consistait en potages à la graisse ; avec deux livres de graisse et une douzaine de pains de deux sous, on faisait une panade pour soixante-dix personnes, le secours se renouvelait tout au plus deux fois par semaine.

Suit un inventaire de toutes les provisions reçues en magasin et envoyées de là aux pauvres de la campagne en deux mois, du W novembre 1652 au 20 janvier 1653 :

59 setiers de blé ou farine,
 3,234 livres de pain,
 12, 347 livres de viande, [288]
 1,826 livres de beurre ou de graisse, etc.

Ce magasin, véritable capharnaüm, où les objets les plus dissemblables se trouvaient rapprochés, entre dans les plus minutieux détails : 26 douzaines de chapelets, des vieux peignes, 19 lanternes, 46 mains de papier, 13 poignées de morue pour les religieux missionnaires qui jeûnent l'Avent, 49 boîtes d'orviétan, 23 seringues, 12 pièces de tapisserie de Bergame et cuir doré, et enfin une longue liste de plus de 100 objets d'énonciation différente ; on voit que l'appel de M. Feret avait été entendu et que beaucoup y avaient porté leurs inutilités ; les frais de ce magasin montaient à 40 fr. par jour !

De septembre 1653 à avril 1655. — Toujours les mêmes récits ; aussi, pour éviter la monotonie de ces plaintes, nous allons abréger le reste des volumineuses relations, en ne rapportant que les détails nouveaux. L'histoire de cette époque peut être caractérisée en un mot ; c'est un long cri de désolation ; qu'il nous soit permis, en terminant, d'admirer la patience et la longanimité de ces populations qui, en proie à des maux presque incroyables, s'ils n'étaient attestés par les témoins les plus dignes de foi, ne s'abandonnèrent à aucune révolte ; à peine quelques désordres individuels, produits par l'excès de la misère, voilà tout, et cela jusqu'au bout... Mais ce dernier terme devait s'appeler la Révolution. Grande et éternelle leçon pour les gouvernements !

«Outre sa misère et la présence des armées, le Vermandois est poursuivi par les tailles et les contributions... Incendies fréquents de tous côtés, des villages de soixante maisons réduits à quatre.»

Rien dans les relations n'indique la malveillance dans ces sinistres, ils sont probablement produits par les feux de paille auxquels ces malheureux avaient recours en hiver, ou plutôt par les bandes ennemies.

«Les pasteurs sont, comme leurs paroissiens, sans habits, sans pain. — Rhétel. La désolation est au delà de celle des années précédentes, les maux sans remèdes, cette contrée n'est plus qu'un vaste désert... — Saint-Quentin, Guise. Nous avons visité plus de cent villages : des vieillards presque nus (janvier, février, mars 1654), des enfants tout gelés sur la paille, exposés dans des ruines de maisons ; des femmes dans le désespoir, transies de froid. et mourantes de faim ; ils étaient des deux jours sans manger de pain, et le peu qu'ils en avaient était si rude qu'il écorchait le gosier..... A

Mémont, on a trouvé dix-huit personnes expirant de faim ; à Novion, vingt, et ainsi à proportion des autres ; les bourgeois viennent souvent aux prêtres de la mission, se jettent à genoux pour avoir quelque aumône d'un sou ou de six liards, c'est souvent tout ce qu'il peut leur donner. A Reims, le désespoir a porté plusieurs filles de condition à perdre leur honneur.»

«A Laon, on a découvert six cents orphelins au-dessous de douze ans, et dans une nudité honteuse ; dans le bourg d'Attigny, nous n'avons pas même trouvé une poignée de paille pour nous coucher. Ce qui reste d'habitants meurt de faim ou périt dans les prisons de Rocroy, où ils sont enlevés pour [289] payer les contributions... Une femme, pour avoir mangé d'un méchant cheval, mort de maladie, avait tout le corps meurtri et de couleur violette... Rhétel. Toutes nos nouvelles ne sont que misères sur misères. Il n'y a point de fin à nos maux ; le peuple est réduit aux abois par la guerre, la faim, le poids accablant des contributions. Il y a plus de six mille orphelins, qui sont maintenant exposés, si l'on n'y pourvoit, à mourir promptement de misère.

«Il y a cinq ans que l'on n'a fait aucune récolte ; la nourriture n'est que des racines, et c'est un grand ragoût quand elles peuvent être mêlées d'un peu d'orge ; quel moyen d'en acheter ont ces pauvres gens qui, en travaillant, gagnent à peine 10 ou 12 sols, dont il faut donner la moitié pour les *contributions de la guerre*, sous peine de voir leurs maisons démolies ou consumées par le feu.»

Telle est la cause des incendies dont on se plaignait plus haut.

A partir de 1655 jusqu'en 1660, les documents des Relations ont échappé à toutes nos recherches ; le *Recueil Thoisy* nous fournit deux pièces importantes pour l'année 1660 ¹⁹ ; la misère n'a diminué en rien.

«Il n'est pas encore temps de s'arrêter dans le chemin de la miséricorde... La calamité qui règne par tous ces lieux (Bourgogne, Picardie, Champagne, Lorraine, Angoumois, etc.) excède, sans exagération, celle des années précédentes... Il est donc de la dernière nécessité de ne pas refuser à ces pauvres affligés un dernier soulagement... Les personnes de probité qui ont visité ces provinces ont à peine trouvé des maisons où il y eut du pain, et c'est une chose fort rare d'y voir un drap et une couverture ; les sains et même les malades ne sont couchés que sur la paille, qu'on ne voudrait pas faire servir à mettre sous les animaux ; ils ne sont couverts que de leurs pauvres haillons. La misère est très-grande aux environs de Paris, à Villers-le-Bel, les pauvres courent aux bêtes mortes qu'on jette à la voirie et se disputent avec les chiens à qui en aura un morceau... Sur deux cents personnes, il faut faire état que cent quatre-vingts n'ont qu'un morceau de pain, lesquels sont réduits à languir, les autres à voler, et quelques-uns à la rage et au désespoir, et tous à la mort inévitablement, si on ne les secourt promptement... »

Comme si une pareille peinture ne suffisait pas pour réchauffer dans les cœurs une charité refroidie, on est obligé d'en venir à effrayer les esprits.

«Il est nécessaire d'en mettre le plus possible en état de travailler, pour cultiver les terres en friche et les campagnes désertes ; autrement les villes, qui ne subsistent que par le travail et la moisson des laboureurs, manqueront de vivres ; et l'on doit craindre qu'après la faim, *la peste, qui n'épargne personne* et qui s'engendre de la mauvaise nourriture, ne vienne ravager Paris.»

Ces documents ont prouvé à satiété quelle était la situation de la [290] Beauce, du Vermandois, de l'Île-de-France, de la Picardie, Champagne et Lorraine, à cette époque ; les

¹⁹ Recueil Thoisy, t. XIV. Nat. ecclésiast. — Discours sur la conclusion de la Paix, etc. — Réflexions sur les misères du temps.

mêmes maux affligeaient, désolaient le reste de la France. Une lettre de saint Vincent à l'évêque de Dax, du diocèse duquel il était originaire, nous en servira de preuve. Cet évêque voulait venir à Paris implorer pour ses malheureuses contrées ; Vincent l'en dissuada en ces termes :

«J'avoue, monseigneur, que j'aurais une grande joie de vous voir à Paris, mais j'aurais un égal regret que vous y vinssiez inutilement, ne croyant pas que votre présence ici dût avoir aucun bon succès en ce temps misérable, auquel le mal dont vous avez à vous plaindre est *quasi universel dans tout le royaume* ; partout où les armées ont passé, elles y ont commis les sacrilèges, les vols et les impiétés que votre diocèse a soufferts ; et non-seulement dans la Guyenne et le Périgord, mais aussi en Saintonge, Poitou, Bourgogne, Champagne et Picardie, *et en beaucoup d'autres*, et même aux environs de Paris, et *généralement parlant*, les ecclésiastiques aussi bien que le peuple sont fort affligés et dépourvus : la *plupart des diocèses* demandent des secours ; tous se ressentent de l'affliction de la guerre : c'est un fléau *général*, dont il plaît à Dieu exercer ce royaume ; et ainsi, monseigneur, nous ne saurions mieux faire que de nous soumettre à sa justice, en attendant que sa miséricorde remédie à tant de misères, etc.»

N'oublions pas que Vincent était parfaitement renseigné, étant le seul ecclésiastique des quatre directeurs du conseil royal pour les affaires religieuses.

Nous pourrions facilement donner des preuves de la misère de la Normandie, en empruntant des documents officiels à la savante *Histoire du parlement de Normandie*, de M. Floquet ²⁰ ; mais nous n'avons voulu donner ici que des pièces inédites, enfouies dans la poussière des bibliothèques, ou presque inconnues, et montrer par là, une fois de plus, ce qu'était ce *bon vieux temps* d'avant 1789, où «les uns (les privilégiés) ne répondent pas de ce qu'ils font ; les autres (le peuple) répondent de ce qu'ils ne font pas.»

IV

Pendant que les provinces étaient en proie à ces calamités de toute sorte, gens de guerre, famine, impôts, quel était le sort de Paris, cette ville privilégiée en tout temps, qui d'ordinaire fait les révolutions sans les subir ? Certes, tous avaient le plus grand intérêt à ménager la capitale de la France ; roi, reine, ministre, pour y rentrer ; noblesse et parlement, pour résister à l'autorité royale ; bourgeoisie et municipalité, [291] dans la crainte des excès d'une population irritée par les souffrances. Tout semblait donc concourir pour exempter Paris de ces rudes *épreuves* ; il n'en fut rien ; le flot de la misère, avançant toujours des extrémités du pays, arriva enfin jusqu'à battre les murs de la grande ville.

Quelques mots sur l'organisation de l'approvisionnement sont nécessaires avant de continuer notre étude. Outre les marchés de la Grande Halle et de la Grève, par suite de la bizarre confusion que l'on retrouve dans toutes les parties de l'ancienne administration de la France, la police et l'approvisionnement des blés appartenaient au Châtelet pour tous les blés qui venaient par terre, et à l'hôtel de ville pour ceux qui venaient par eau ; mais dans ces temps de trouble, la juridiction royale du Châtelet devait céder devant la juridiction insurrectionnelle de l'hôtel de ville devenu, avec le parlement, le centre du gouvernement. Aussi, dans le savant *Traité de police* du conseiller au Châtelet Désamarre, n'est-il nullement question du Châtelet à cette époque ; on ne trouve de renseignements pour cette période que

²⁰ 7 vol. in-8° honorés dit grand prix Gobert en 1843,

clans les *Registres de l'hôtel de ville* ²¹. La municipalité s'efforça d'être à la hauteur de sa tâche, et déploya dans l'accomplissement de ses devoirs une grande activité pour vaincre toutes les difficultés qui, chaque jour, surgissaient à l'infini : l'occupation de la plupart des passages par les troupes ennemies arrêta presque tous les arrivages ; ou bien des villes retenaient une partie de tous les blés qui passaient dans ses murs ; Rouen, par exemple, en gardait le tiers ; à cela, il faut ajouter les paniques qui régnaient dans les marchés, où tout le pain disparaissait souvent dès son arrivée, ce qui occasionna quelquefois des désordres assez graves le soir, lorsque les ouvriers venaient après leur journée faire leurs approvisionnements et voyaient tous les vivres enlevés ; ou bien la cupidité des marchands qui profitaient des circonstances pour élever leurs denrées ; c'est ainsi que les mercuriales du 12 janvier 1649, fixées à 13 livres le setier de froment, montaient le 9 à 30 livres, pour arriver, dans les premiers jours de mars à 60. M. Moreau, dans sa *Bibliographie des Mazarinades*, nous en donne d'autres preuves au n° 1408, le *Franc Bourgeois*, où l'on voit les meuniers exigeant jusqu'à 8 ou 10 livres tournois pour la monture d'un setier. La Ville n'avait alors qu'une ressource : elle achetait de grands approvisionnements, autant que le lui permettaient ses finances, et fixait ses chiffres bien au-dessous de la mercuriale, ce qui forçait les marchands à baisser pour remonter ensuite lorsque l'approvisionnement était écoulé. Lorsqu'au prix de grands frais et de mille peines, la Ville avait introduit des blés, il fallait les protéger [292] contre le pillage ; on employait pour ces fonctions... compagnies entières de la garde bourgeoise. Les blés venus par eau et débarqués au port Saint-Paul, étaient emmagasinés dans les greniers des Célestins, ou dans la galerie du Louvre, ou au port au blé, près la Grève, sous la protection de fortes escortes ; il en fallait aussi pour conduire jusqu'aux halles les convois de la campagne ; il en fallait pour la surveillance ou la répression des marchés ; les registres sont pleins de mesures prises, soit pour le blé, les viandes de boucherie ou le bois flotté. Dans les circonstances pressantes, on était obligé de visiter les couvents et de leur prendre, à titre d'emprunt, une partie de leurs grands approvisionnements ; on leur demandait quelquefois même de cuire pour les besoins du lendemain.

Toutes ces précautions n'empêchèrent cependant pas que l'excès du mal se fit sentir dans Paris ; s'il fut plus lent à s'y produire, il n'y fut pas moins grave. Le *Franc Bourgeois*, que nous avons déjà cité, le signale comme déjà considérable en 1649 et 1650, comme intolérable en 1651 ; nos relations n'en parlent qu'à partir de 1652.

Mars et avril 1651 — Faubourgs Saint-Marcel, Saint-Jacques, Saint-Denis, Saint-Laurent, Saint-Martin et la Villeneuve-sur-Gravois (aujourd'hui le quartier Bourbon-Villeneuve et Montorgueil), dix à douze mille familles de pauvres honteux réduits à la dernière extrémité, sans compter les mendiants... A Saint-Médard, plus de mille huit cents familles d'artisans dans une extrême nécessité, qui *ne reçoivent rien, faute d'argent*.

Juin. — La misère a augmenté ; quinze à seize mille familles pauvres, et en outre un nombre infini de malades, lesquels ne pouvant recevoir de potages, qui ne sont que pour les personnes valides, sont en état de périr. La plupart des pauvres artisans de Saint-Médard et de la Villeneuve sont allés couper des morceaux de la chair des chevaux tués au combat du faubourg Saint-Antoine, qui leur ont servi de nourriture, sans sel ni pain ; le pain est à 10 sous la livre ; cette viande de chevaux tués se vendait aussi 10 sous la livre. A Paris, la terreur ne régnait pas moins que la famine. Un seul fait l'indiquera : le jour du combat du faubourg Saint-Antoine, Mademoiselle (la duchesse de Montpensier), furieuse que l'on eût refusé le passage de Paris aux troupes des princes, voulut faire exterminer tous ceux qu'elle supposait des mazarinistes ; elle mit un gros bouquet de paille à sa tête, et parcourut les principales rues en criant : « Que ceux qui ne sont pas du parti de Mazarin prennent la paille, sinon ils

²¹ Voir la publication qui en a été faite, aux frais de la Société de l'histoire de France, par MM. Leroux de Lincy et Douet d'Arcq.

seront saccagés comme tels.» On vit alors dans un moment, non-seulement tous les habitants, mais encore tous les étrangers, de quelque qualité qu'ils fussent, et les religieux même porter de la paille sur leurs têtes, pour éviter la fureur de ceux [293] du parti des princes ²². Un des registres de l'hôtel de ville, conservés aux archives, rapporte aussi que le capitaine Amblard, voyant des soldats de sa compagnie et caresser avec cajoleries indécentes de jeunes filles allemandes, et dépouiller le père et la mère,» voulut les arrêter ; un des soldats tira son pistolet sur lui ; le capitaine fut obligé, avec son lieutenant, de les faire charger par le reste de sa compagnie, «mèche sur le serpent,» dit le registre. Et ces faits se renouvelaient tous les jours !

Septembre et octobre. — Les malades sont dans le plus grand dénûment ; pour meubles, ils n'ont que de la paille pourrie ; ils meurent dans l'ordure et la puanteur des flux et dyssenteries comme s'ils sortaient d'un borbier ; les sœurs de Charité assurent en avoir trouvé qui ne mangeaient que des boyaux de bête morte, et plusieurs sont morts en cet état.

1653 et 1654. — Ce sont toujours, chaque mois, les mêmes récits ; un symptôme plus alarmant vient seulement s'ajouter : la charité publique se fatigue et se décourage ; le jour de Pâques 1654, le curé de Saint-Sulpice ²³ se plaint :

«Que la charité se ralentisse, que le démon l'emporte sur Jésus-Christ, puisque les bourses de la plupart des riches sont ouvertes pour le luxe et la vanité et se trouvent fermées pour les pauvres. Il ne faut point, dit-il, aller sur les frontières de Picardie et de Champagne pour voir la misère que les *relations* nous ont rapportée (ces relations avaient donc, on le voit, un caractère de notoriété publique, pour ainsi dire) ; elle existe aussi dans les faubourgs de Paris. On a vu dans les quartiers éloignés comme du Chasse-Midi (du Cherche-Midi actuel) ou des Incurables, enlever des voiries la chair des animaux pour nourrir des ventres affamés, d'autres se servir de son détrempe en eau de morue dont ils ont vécu assez longtemps, des enfants languir auprès des mamelles sèches de leurs pauvres mères [294] mourantes ; des filles dans le dernier péril, de perdre, faute de pain, ou l'honneur ou la vie ; des pauvres passer la rigueur du froid sans habits et sans feu, couchés sur la terre, ou sous un peu de fumier dans des caves ou des greniers découverts ²⁴.»

Suit un compte rendu des sommes données par les fidèles

De Pâques 1651 à Pâques 1652	13,342 liv.	6 sous.
------------------------------	-------------	---------

²² Conrart, dans ses Mémoires, dit que l'effroi était si grand que tout en Porta, «même les femmes, les enfants, les gueux et jusqu'aux chevaux et aux ânes.» On comprendra cet effroi lorsqu'on saura que pendant ce temps des assassins, soudoyés ou au moins tolérés par les princes, égorgaient à l'hôtel de ville les membres de la municipalité qu'on supposait mazarinistes, «commettant ainsi, dit Omer Talon, l'action la plus farouche, la plus brutale et la plus sauvage qui ait été faite depuis la monarchie, quand on l'examine dans toutes ses particularités.» Mémoires, t. III, p. 416. Le bouquet de paille fut un véritable passe-port, un sauf-conduit nécessaire pendant longtemps ; les registres de l'hôtel de ville mentionnent qu'on le portait encore au 24 septembre, c'est-à-dire près de trois mois après. Il y a loin, ce nous semble, de cette singulière cocarde aux rubans de différentes couleurs tant reprochés aux premiers jours de la révolution de février.

²³ Le curé dont il s'agit ici est le célèbre M. Olier, le fondateur du séminaire de Saint-Sulpice, un des dignes émules de Vincent de Paul ; comme lui, il se prodigua pour secourir ses malheureux paroissiens du faubourg Saint-Germain, qui alors était un des plus misérables de Paris ; mais, comme lui, il montre la même intolérance et refuse impitoyablement tout secours à ceux qui ne pratiquent pas et n'envoient pas leurs enfants au catéchisme. Voir, pour les détails de cette époque, l'excellente Vie de M. Olier, 2 vol., 1841 ; quoique anonyme, tout le monde sait qu'elle est de l'abbé Faillon.

²⁴ Thoisy, *Matières ecclésiastiques*, t. XXXII, 30 série, fol. 186.

De 1652 à 1653	10,359 liv.	13 sous.
De 1653 à 1654	8,156 liv.	1 sous.
Total des trois années	31,858 liv.	00 sous.

Trente et un mille francs pour secourir plus de seize cents familles nombreuses et dénuées de tout pendant trois ans, c'est-à-dire environ cent cinquante francs chaque année, à chaque famille, dans un temps de disette et de cherté !

On le voit, il était temps, que la paix revint, que la crise diminuât ; cette charité, jusqu'alors dévouée et infatigable, commençait à se lasser, et peut-être fût devenue sourde aux cris de la douleur ou se fût trouvée dans l'impossibilité de la secourir plus longtemps ; à Paris comme dans les provinces, il y avait égalité dans la misère, la seule que puisse donner le gouvernement despotique, gouvernement qui, selon l'énergique expression de Montesquieu, abat l'arbre pour avoir le fruit.

V

Ainsi, presque toute la France fut, pendant six ans, en proie à des souffrances atroces par l'ambition des princes du sang ; plusieurs fois la paix fut sur le point d'être conclue, mais elle n'aboutit jamais, par suite de l'ascendant fatal que la duchesse de Longueville conservait sur son frère, le prince de Condé, qu'elle poussait vers l'abîme, sans autre, motif, dit M. Henri Martin, que d'éviter, à la faveur de la guerre civile, la fâcheuse nécessité de retourner en Normandie, auprès d'un mari qui avait appris et souhaitait de punir ses infidélités. C'était pour de pareils intérêts qu'on déchirait la France et qu'on lui arrachait la paix, glorieux fruit du génie de Richelieu. Ce résultat des amours de Mme de Longueville serait la matière d'un chapitre à ajouter à l'histoire de l'héroïne de M. Cousin, et qui «ne lui servirait pas d'un petit ornement.» Avec un écrivain, artiste comme M. Cousin, la peinture de la France devenue, selon la puissante expression de Châteaubriand, «un désert [295] d'hommes,» servirait de repoussoir à ses élégantes descriptions des châteaux de Chantilly, de Rueil, de Liancourt, de l'hôtel de Rambouillet, où trône sa belle amazone ; la pauvreté et le dénûment absolu des uns serait l'ombre du tableau de l'opulence et de l'abondance des autres. Le contraste existerait naturellement, l'antithèse naîtrait d'elle-même entre les bas-fonds abjects où rampent, végètent et meurent tant d'infortunés innocents, et les hauteurs splendides où ces coupables illustres brillent, jouissent et s'épanouissent dans tout leur éclat.

Après tous les faits qui remplissent les pages précédentes, nous n'ajouterons rien, ils parlent assez haut d'eux-mêmes avec leur éloquence sombre et terrible ; tout lecteur de bonne foi doit être, nous le pensons, bien convaincu de la misère de cette époque. Comment se fait-il donc, que M. Bazin, dont les travaux historiques ont été couronnés plusieurs années de suite par l'Institut, comment se fait-il que M. de Saint-Aulaire, membre de l'Académie, ancien ambassadeur, qui avait à la fois du loisir et toutes les sources historiques à sa disposition, comment se fait-il que ces messieurs, écrivant une histoire spéciale de la Fronde, n'aient pas rencontré dans leurs recherches un seul fait qui les éclairât et les amenât à ces études ? Sans parler des nombreux pamphlets qui, comme les médailles commémoratives d'une époque, en gardent la vive empreinte, le récit de La Porte, valet de chambre de Louis XIV ' racontant que sur le pont de Melun la cour rencontra une mère morte entourée de trois enfants dont le dernier tétait encore ses mamelles desséchées ; ce récit n'eût-il pas dû être pour eux un indice d'un mal profond et appeler de ce côté leurs investigations ? N'eût-il pas dû empêcher M. de Saint-Aulaire de parler «de plaintes déclamatoires sur la misère du peuple ?» De la déclamation ! bon Dieu ! mais ces correspondances que nous avons reproduites ont, avant tout, le cachet de la simplicité et de la naïveté ; excepté une ou deux phrases qui sentent lin

peu l'écrivain (et cela surtout dans les mémoires du vicaire général, d'un homme lettré par conséquent), excepté ces quelques phrases, c'est, pardessus tout, le langage de gens qui disent ce qu'ils ont vu et rien que ce, qu'ils ont vu, sans songer à l'effet qu'ils produiront ; il y a un caractère de naturel inimitable, de rude franchise qu'on pourrait comparer, sous quelque rapport, à celui de certaines lettres de nos soldats datées de la tranchée de Sébastopol ; les unes sentent la poudre clé la bataille, comme les autres portent la vive et ineffaçable empreinte de la douleur ; certes, l'homme érudit qui aurait à peindre ces atrocités ne saurait jamais trouver, dans son cabinet ' ces mots qui partaient du cœur et allaient au cœur, pour enfanter ces merveilles de charité.

Que M. le comte de Saint-Aulaire compatisse aux plaintes : des rentiers, privés des quartiers de leurs rentes, c'est bien, c'est de toute justice, [996] puisqu'il y avait là une spoliation de la propriété, spoliation d'autant plus inique et plus coupable, qu'elle atteignait des créanciers qui, par suite de leur confiance dans le gouvernement, l'avaient aidé dans des moments difficiles ; mais cette compassion n'est pas une raison pour que l'historien laisse entièrement de côté et ensevelisse dans le plus profond oubli des populations qui souffraient avec patience des maux intolérables pour une cause qui leur était entièrement étrangère. Il ne faut pas s'imaginer, en effet, que ces souffrances fussent un accident dans l'histoire du peuple français, un malaise fortuit, et qui devait disparaître avec la cause qui l'avait produit. C'était sa situation normale, son existence habituelle, et rarement il avait la bonne fortune de trouver autant de dévouement pour lui venir en aide. La Providence ne produit pas toujours des Vincent de Paul. Un pareil cœur ne bat pas dans toutes les poitrines d'homme. La difficulté ne consisterait pas à trouver des temps aussi malheureux dans les siècles passés, mais à indiquer une période de dix années de suite exempte de ces maux. Sans remonter plus haut que les Capétiens, est-ce sous ces princes que l'on pourrait trouver la félicité publique, avec les pestes, les famines, la lèpre, acclimatées, pour ainsi dire, chez nous, avec le faux monnayage des rois qui mettaient tous les jours la fortune des sujets en question ? Est-ce sous les premiers Valois, avec le luxe de ces rois-chevaliers, qui étaient obligés d'accorder aux seigneurs, leurs compagnons de dépense, la permission de ne pas payer leurs dettes ? est-ce au milieu des désastres publics de la guerre de Cent ans, le lendemain des journées de Crécy, de Poitiers, d'Azincourt, de la peste noire de Florence, pendant la démence d'un roi insensé²⁵, les luttes de ses oncles pour posséder le pouvoir, les querelles sanglantes des Armagnacs et des Bourguignons ? Plus loin, en avançant dans les temps, nous rencontrons encore des titres de chapitre effroyables, les guerres féodales de Louis XI et de Charles le Téméraire, les guerres d'Italie, désastreuses en hommes et en argent, la longue lutte contre la maison d'Autriche, Pavie, Saint-Quentin, etc.

Préfère-t-on les prodigalités folles des seconds Valois, les horreurs des guerres religieuses, la Ligue, Henri IV faisant la conquête de son royaume pied à pied, le rachetant, ville par ville, des économies de son peuple ; les troubles de la minorité de Louis XIII, les révoltes continuelles des seigneurs contre Richelieu ; la Fronde, que nous venons d'esquisser ? Était-on plus heureux dans ce temps qu'on a coutume [297] d'appeler le grand siècle, lors des longues guerres de Louis XIV, de la révocation de l'édit de Nantes, des dépenses excessives de son règne, sous les turpitudes de la régence, la banqueroute de Law, les hontes publiques et privées de Louis XV, le sultan du Pare aux Cerfs, les années du pacte de famine, et enfin avec les crises financières continuelles du règne de Louis XVI ? Aussi n'était-ce qu'un sentiment de stricte justice qui animait l'évêque de Nancy, Mgr de la Fare, lorsque le jour de l'ouverture des états généraux à Versailles, le 4 mai 1789, il disait en chaire, au roi, en

²⁵ À propos d'une peste sous Charles VI, un contemporain dit : «on mourait tant et si vite qu'il fallait faire dans les cimetières de grandes fosses où on les mettait par trente et quarante, arrangés comme lard et à peine poudrés de terre, Michelet.

présence de toute la cour, de tous les députés du royaume réunis dans l'église de Saint-Louis, en terminant un discours que nous n'avons vu reproduit dans aucune histoire de la révolution française, ces paroles, paraphrase de notre épigraphe : «Sire, le peuple sur lequel vous réglez a donné des preuves non équivoques de sa patience héroïque... C'est un peuple martyr à qui la vie semble n'avoir été laissée que pour le faire souffrir plus longtemps.»²⁶

Alphonse FEILLET.

REVUE DE PARIS, Tome XXXIII, 1er août 1856, pp. 264 - 297

²⁶ Ce langage de l'évêque de Nancy est d'autant Plus remarquable que par ses opinions il n'appartenait pas du tout au parti du mouvement de 1789, loin de là. A l'Assemblée constituante, il fut un des plus violents adversaires de toutes les innovations, émigra dès le commencement de 1791, fut, pendant les vingt-quatre années de l'exil, chargé de la correspondance des Bourbons, ne rentra en France qu'en 1814, pour être comblé d'honneurs comme un des fidèles du parti ; devint cardinal, archevêque de Sens, aumônier de la duchesse d'Angoulême, choisi pour le discours du sacre de Charles X, etc., etc. Rien donc ne doit faire suspecter ce cri de la vérité, échappé à un ennemi dans le moment d'enthousiasme que doit inspirer à tous le spectacle de la régénération d'un peuple. D'ailleurs, l'injustice séculaire ne peut-elle avoir une minute de probité ?